

# 5.1 CURSUS MUSIQUE

## électroacoustique



### Référence

Décret n° 2017-718 du 2 mai 2017 relatif aux établissements d'enseignement de la création artistique.

**Section 3 «Agrément des établissements assurant une préparation à l'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur de la création artistique dans les domaines du spectacle vivant et des arts plastiques »**

De l'article R. 759-9 à l'article D 759-16

### Projet Pédagogique

Cette formation intensive a pour objectif de préparer les étudiants aux concours des CNSMD de Lyon, de Paris, les CEFEDM, les CFMI, les Ecoles Supérieures de Musique, les écoles supérieures en France comme à l'étranger.

Outre l'acquisition des connaissances artistiques et techniques fondamentales, ces classes préparatoires intègrent la pratique d'une esthétique complémentaire et la rencontre avec des enseignants et des artistes confirmés. D'une durée d'un an ou deux ans, elles sont l'occasion d'expérimenter, de créer, d'interpréter en tissant des liens étroits avec le spectacle vivant, notamment avec la Saison de l'Auditorium.

L'ambition de ces classes est de former de futurs acteurs artistiques du monde contemporain. Par les approches croisées des nombreuses disciplines du Conservatoire du Grand Chalon, les musiques classiques et contemporaines, la composition électroacoustique, les musiques actuelles amplifiées, le jazz, la danse, le théâtre, les étudiants construiront le sens de leurs ambitions artistiques.

*La classe de composition en musique électroacoustique prend place au Conservatoire du Grand Chalon dans un environnement complet, au sein du pôle « son », qui comprend aussi la classe de musiques actuelles amplifiées (faisant largement appel aux techniques de la musique électronique), et la classe de prise de son, préparation aux métiers du son et Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles d'Ingénieurs du son.*

De toute évidence les techniques modernes d'enregistrement et de reproduction ont totalement modifié notre perception du son en général et de la musique en particulier. Dès la fin des années 1940 une nouvelle voie de création musicale est apparue en France sous l'égide de Pierre Schaeffer : la musique concrète. Karlheinz Stockhausen de son côté initia la musique électronique en Allemagne. Fin des années 1950 naissait sous les doigts de Max Matthews aux Etats-Unis la synthèse sonore par ordinateur. De la fusion de tous ces courants fondateurs naquit la musique électroacoustique.

**Cette classe préparatoire** s'adresse à tous les étudiants désireux d'aborder le monde musical contemporain dans une approche créative. La connaissance en solfège et en écriture classique n'est pas exigée a priori, mais s'avère être un atout si par la suite l'élève souhaite s'orienter vers un cursus professionnel. Une ouverture intelligente vers les manifestations sonores et musicales du monde contemporain est cependant requise.

### Ces classes concernent

Les élèves ou étudiants, quel que soit leur niveau scolaire, pouvant attester d'un niveau équivalent au 3<sup>ème</sup> cycle de conservatoire, dont le dossier aura été validé par la commission d'admission en Classe Préparatoire. Cette commission est issue des membres du comité de suivi pédagogique des classes préparatoires.

---

## Modalités d'accès

---

### Sur concours d'entrée

#### Contenu des épreuves

- Composition d'une pièce d'une minute à partir d'une banque d'échantillons donnés. Le candidat amène son ordinateur muni de son logiciel de montage habituel
- Mise en loge 1h
- Réalisation d'une installation de sonorisation d'après un cahier des charges (15mn)
- Devoir écrit abordant les connaissances en acoustique et électroacoustique (1h)
- Test d'écoute et d'analyse (20mn)

Un entretien de 15mn portant sur les motivations et attentes du candidat.

---

#### Contenu pédagogique de la formation

La formation comporte des cours hebdomadaires et des cours annualisés sur 1 ou 2 ans. Ces cours peuvent être soit obligatoires soit optionnels. Le parcours pédagogique est défini en fonction des objectifs de chaque étudiant en étroite concertation avec l'équipe des enseignants. En fonction de chacune des situations, des validations d'acquis seront mises en place par le Comité de suivi pédagogique. Les modules A B C sont obligatoires.

Les principaux items abordés sont : la théorie, la synthèse sonore, l'échantillonnage, l'écoute, l'histoire, les rencontres et les réalisations

#### A. Module principal

- Théorie : 2h hebdomadaires  
Nature du son, Solfège de l'Objet Sonore (Pierre Schaeffer), Acoustique, psychoacoustique, perception auditive, Chaîne électroacoustique : Microphones et haut-parleurs, consoles de mixage et de sonorisation, Effets, traitements du signal, amplification, Câblage et connectique, Prise de son musicale, expérimentale, Enregistrement numérique, mixage et masterisation, Système M.I.D.I, Interprétation d'œuvres pour ensemble de haut-parleurs, Acoustique architecturale, Spatialisation, Logiciels Cubase 9.5 , Wave lab 9.5 , Ableton Live 10, , Melodyne, GRMTools...
- Synthèse sonore : 1h hebdomadaire  
Modulaire analogique : Roland sytem 100, Doepfer 100, Arturia Matrixbrute, Modulaire numérique Nord Modular, Usine Hollyhock , VSTi : Suite NI Komplete 11, Suite Arturia Vcollection 6
- Ecoute histoire rencontres : 1h hebdomadaire  
Histoire et esthétique de la musique électroacoustique, Histoire et esthétique du son, Ecoute d'œuvres appartenant à tous les répertoires, Ecoute critique , Conférences et cours sur des sujets de l'actualité musicale donnés par des personnalités marquantes : compositeurs, instrumentistes et artistes en résidence au CRR ou en région, Conditions préférentielles d'accès aux concerts organisés par le CRR
- Réalisations : 8h hebdomadaires  
Composition de pièces acousmatiques et mixtes, Construction d'outils musicaux logiciels, Pratique de sonorisations de spectacles et prise de son d'ensembles, Organisation de concerts en collaboration avec d'autres départements du CRR, Interprétation d'œuvres électroacoustiques du répertoire, Concerts dans la Saison de l'Auditorium, Participation à des manifestations extérieures (Whynote, Musique-Action, FIMU,GMEM...), Relations avec le pôle Nicéphore Cité.

## B. Module spécifique

- Immersion en milieu de l'enseignement supérieur : 14h
- Master class, stages, ... : 6h

## C. Module préparation aux examens et concours

- Epreuves tests : 8h
- Suivi individualisé : 4h
- Travail écrit ou oral spécifique aux épreuves des établissements choisis : 4h
- Travail corporel, gestion du stress : 4h

## D. Cours optionnels

Les cours optionnels sont réalisés en fonction des attentes des étudiants et des contenus des concours qu'ils ont retenus.

- Langue : en fonction des concours ciblés / 2h hebdomadaires
- Discipline complémentaire : musiques actuelles amplifiées, musiques du monde, musique ancienne, .../ 2h hebdomadaires
- Formation Musicale : en fonction des attentes / de 1/2h à 2h hebdomadaires

## Suivi de l'enseignement

### Comité de suivi pédagogique

- Direction : Robert Llorca, Stéphane Warnet
- Le responsable de la formation : Martin Ackerman
- L'ensemble des enseignants responsable des modules et disciplines
- Des membres de l'enseignement supérieur
- Des personnalités invitées

Le responsable de la formation reçoit l'ensemble des étudiants afin de déterminer leurs objectifs et leurs besoins pédagogiques.

## Répartition horaire

Cette répartition s'exprime en horaires hebdomadaires et annuels pour deux années d'étude. Elle peut fluctuer en fonction de la discipline principale de l'étudiant. Une année représente 30 semaines de cours.

		Cours hebdomadaires	Cours hebdomadaires annualisés sur 2 ans	Cours sur 2 ans
<b>A. Module principal</b>				
	Théorie	2,00	120	
	Synthèse sonore, échantillonnage	1,00	60	
	Ecoute, histoire, rencontres	1,00	60	
	Réalisations	8	480	
<b>B. Module spécifique</b>				
	Immersion enseignement supérieur			14
	Master classes, stages...			6
<b>E. Module Prépa Concours</b>				
	Epreuves tests			8
	Suivi individualisé			4
	Travail écrit ou oral spécifique aux épreuves			4
	Travail corporel, gestion du stress			4
	<b>Sous TOTAL</b>	12,00	720	40
			<b>Transposition horaire hebdomadaire</b>	13
			<b>TOTAL horaire formation obligatoire</b>	760
<b>F. Cours optionnels</b>				
	Jazz, Mus Act, Mus du Monde, Musique ancienne...	2,00		
	Langue	2,00		
	Formation Musicale	2,00		
	<b>TOTAL hebdomadaire</b>	6,00		